

REPORTAGE EXCLUSIF

## L'intelligence artificielle, grand enjeu du G7 d'Évian : notre collège au cœur de l'histoire

Des élèves du collège J.-J. Rousseau ont participé à une simulation du G7 sur les enjeux de l'IA à Thonon-les-Bains, ville voisine du sommet mondial réuni à Évian du 15 au 17 juin 2026.

### L'IA, sujet incontournable



16 juin 2026

Mme Anselme, présidente du G7 des collégiens, aux côtés de Mme Brigitte Macron lors de la prise de parole officielle.

Dans un monde en pleine transformation numérique, l'intelligence artificielle occupe désormais une place que nous ne pouvons plus ignorer. Depuis quelques années, elle s'est imposée comme un sujet constant de l'actualité, et pour cause.

Emmanuel Macron s'est rendu en Inde pour assister au dîner inaugural du Sommet Impact IA, qui s'est déroulé le 18 février, en présence de nombreux chefs d'État et de gouvernement. Il a déclaré vouloir poursuivre les travaux entamés l'an dernier.

**« L'avenir de l'IA sera construit par ceux qui sauront allier innovation, responsabilité et humanité. »**

En février 2025, la France a co-présidé avec l'Inde le Sommet Mondial de l'IA à Paris, où les deux pays ont exposé leur ambition de faire de l'IA un outil durable et accessible à tous.

### L'UNESCO tire la sonnette d'alarme

L'UNESCO a précisé que l'IA offre un potentiel considérable pour l'éducation, à condition de l'utiliser intelligemment. L'organisation s'engage à aider les États membres à exploiter le potentiel technologique de l'IA pour les objectifs éducatifs de 2030.



Notre journaliste

Ilhem, en poste devant les drapeaux des nations du G7, prête à couvrir les débats.

### Notre collège au cœur de l'événement

Le 16 juin 2026, nous avons été sélectionnés pour représenter, au sein de notre collège, une journée en tant que membres de délégations de différents pays, axée sur la protection de l'enfance face à l'IA.

Mme Antunes, secrétaire générale, a ensuite fait appel à chacun des pays présents pour se prononcer sur ce sujet crucial.

### Thonon, ville hôte de choix

Le choix de Thonon-les-Bains n'a pas été fait au hasard : notre ville se trouve tout près d'Évian, où se réunissent les chefs d'État dans le cadre du G7.

### Mme Anselme ouvre les débats

Pour inaugurer la session, la présidente du G7 simulé, Mme Anselme, a prononcé un discours en remerciant l'équipe pédagogique. Elle a insisté sur l'importance de la cybersécurité et la lutte contre les activités pédocriminelles, avant de présenter les pays membres du G7 présents ce jour-là.

## Les grandes prises de position des délégations

PAR ILHEM ET LA RÉDACTION DU ROUSSEAU LIBÉRÉ



Session plénière

Vue générale des travaux : les délégations débattent des enjeux de l'IA et de la protection des mineurs.

**Union européenne** — M. Lesieur a exposé le projet « IA Act », qui encadre l'IA sur tous ses risques. Les cadres juridiques seront renforcés et applicables dès août 2026, avec une ambition de norme mondiale respectueuse de la sécurité des mineurs.

**Royaume-Uni** — M. Reichart a évoqué les dangers du « dark web » et des « fake news », citant le chiffre alarmant de 3 000 milliards de dollars de pertes. Il a préconisé une stratégie appuyée par Open AI, Google, Meta et Microsoft.

**Brésil** — Mme Millet a abordé la coopération économique et le développement des infrastructures numériques contre le populisme technologique.

**Inde** — Mme Guilmot a souligné la nécessité de garde-fous pour limiter la propagation des contenus nuisibles en ligne.

**France** — Mme Moulin a insisté sur l'importance d'un écosystème numérique sain et d'un espace plus sûr pour les mineurs — thème central du G7 d'Évian 2026.

## Discours de clôture de Mme Arianne Anselme, présidente du G7 des collégiens — 17 juin 2026

Mesdames et messieurs, je voudrais remercier le rectorat de Grenoble qui a proposé à notre établissement l'organisation de ce G7 des collégiens. Je remercie également le principal M. Coing et l'équipe pédagogique qui nous a encadrés.

Je veux remercier les élèves représentant les délégations de six pays pour le travail mené tout au long de cette journée. Ils ont su s'écouter, partager leur point de vue et débattre pour se mettre d'accord sur des résolutions communes.

Les résolutions votées n'avaient qu'un seul but : trouver des moyens de protéger les enfants à l'ère de l'intelligence artificielle. Le travail de fond mené sur les thèmes de la surexposition à l'IA, la désinformation et la pédocriminalité nous a aidés à les dégager.

Je suis contente d'avoir vu ces délégations travailler ensemble main dans la main dans un contexte international difficile. Avant de vous laisser, j'aimerais vous faire une suggestion : au vu du succès de ce G7 des collégiens, une rencontre avec d'autres jeunes collégiens lors du prochain G7 aux États-Unis en 2027 pourrait peut-être avoir lieu. Je suis sûre que certains de mes camarades seraient prêts à prendre l'avion.



17 juin 2026 — Évian

Les élèves participants, diplômés en 2026, devant la célèbre Buvette Cachat d'Évian-les-Bains.

— Arianne Anselme, présidente du G7 des collégiens

## Les six résolutions votées par les collégiens

ADOPTÉES À L'ISSUE DU G7 DES COLLÉGIENS — 17 JUIN 2026

**Résolution n°1** — Le lancement de campagnes de sensibilisation du grand public aux dangers de l'IA, tels que la cybercriminalité et le *sharenting*, ainsi qu'aux bonnes pratiques pour protéger les mineurs. Les délégations souhaitent organiser une **journée internationale de l'IA et de la protection de l'enfance**.

**Résolution n°2** — Le renforcement de la collaboration entre les États, les plateformes et les entreprises afin de mieux détecter et supprimer les contenus dangereux.

**Résolution n°3** — Le développement d'outils efficaces tels que le contrôle parental, la vérification de l'âge et des paramètres de confidentialité adaptés aux mineurs. La limite d'âge est fixée à **15 ans**.

**Résolution n°4** — Le renforcement, dans les programmes scolaires, de l'apprentissage du numérique et de l'IA afin de former les enfants aux risques et à la protection en ligne. Les délégations proposent des cours d'éducation aux médias et à l'information dans tous les pays : une heure hebdomadaire en première année de collège et deux heures en troisième année (ou l'équivalent selon les pays).

**Résolution n°5** — Le signalement simplifié des abus et le renforcement du soutien psychologique aux victimes dans leur démarche de réparation.

**Résolution n°6** — Le ciblage des contenus illégaux par une législation internationale, tout en préservant le droit à une information libre.